

Adresse des membres du directoire du Lycée des Arts, qui annoncent une séance publique sur les subsistances et félicitent la Convention de la découverte de la conspiration, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du directoire du Lycée des Arts, qui annoncent une séance publique sur les subsistances et félicitent la Convention de la découverte de la conspiration, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 524;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20793_t1_0524_0000_4

Fichier pdf généré le 23/01/2023

traites obscures où elle fut formée, qu'elle détruisse les éléments fangeux qui dans leur fermentation, s'élevoient au dessus de nous, grondoient et sembloient nous menacer et à la tempête succéderont sur notre hémisphère des jours purs et sereins.

Nous voyons dans l'histoire que les peuples ne se conserveront libres qu'en exerçant une surveillance active contre leurs ennemis domestiques. Continuez, avec la même énergie, représentants du peuple, à nous fonder une patrie, et lorsque nous en auront la force, nous vous jurons de la défendre jusqu'à la mort ».

HUSSON l'aîné, HUMBERT, AUGÉ, GARNIER, BERTHÉLEMY, MAGNIER, FRANÇOIS, BAUDRY, BARBIER, GUILLAUME, BRACONNOT, ANTOINE, HUTIN, PICHANCOURT.

52

Les membres composant le directoire du Lycée des Arts instruisent la Convention nationale, que, le 10 germinal, plusieurs objets importants, relatifs aux subsistances, seront traités en séance publique : ils protestent de leur dévouement au succès de la révolution, et applaudissent à la chute des têtes conspiratrices que vient de frapper la hache de la loi.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Paris, 8 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Le directoire du Lycée des Arts te prie de prévenir la Convention qu'il y aura séance publique decadi prochain 10 germinal à onze heures, et qu'il y sera traité d'objets importants relatifs aux subsistances.

La sanction que la Convention a donnée par son décret d'hier au procédé que le directoire est venu lui présenter pour la refonte des papiers imprimés (3), est un sûr garant des efforts que le lycée ne cessera de faire pour concourir à tout ce qui peut être utile à la République !

Les factieux sont terrassés ; l'industrie et les arts triomphent ! Vive la Convention, et par elle à jamais la République ! S. et F. ».

Pr. le Directeur : GERVAIS, JOUAN, DESAUDRAY (administrateurs).

53

Une députation de la société populaire de la commune de Long-jumeau est introduite à la barre : l'orateur félicite les représentants du peuple du nouveau triomphe qu'ils viennent de remporter sur les ennemis de la liberté (4).

(1) P.V., XXXIV, 233.

(2) C 299, pl. 1049, p. 34.

(3) Voir ci-dessus, séance du 6 germ., n° 64.

(4) P.V., XXXIV, 233. Mon., XX, 73 ; J. Sablier, n° 1224.

L'ORATEUR de la députation. Représentans, Les membres députés par la Société populaire de la commune de Long-jumeau, réunis au Conseil général et au comité de surveillance de la ditte commune, s'expriment ainsi par mon organe.

L'opinion publique avait concouru avec vous à la chute de la tyrannie ; mais à vous seuls est dû la gloire du service signalé que vous venez de rendre à la liberté. Nos ennemis se croyaient plus sûrs que jamais de nous perdre et vous nous avez sauvés. Maintenant le peuple éclairé par vous, va secondier plus utilement vos efforts pour hâter la destruction totale des tyrans, et de leurs infâmes agens... les lâches... qu'ils frémissent, leur heure sonne ; et le moment n'est pas loin, où la France au comble du bonheur et de la gloire, vous décernera le nom si justement mérité de Pères du peuple. Vive la République ! Vive la Montagne ! (1).

Le président répond, et invite les députés à la séance.

Mention honorable, insertion au bulletin.

54

Le comité révolutionnaire de Mouzon-Meuse, les conseils-généraux des communes de Montfort-le-Brutus, de Vitot et d'Yvetot-la-Montagne; les administrateurs des départements de la Meurthe, de l'Aube et des Vosges; le conseil-général du district de Commercy, et la société d'Avesnes, expriment tous les mêmes sentiments sur la nouvelle conjuration qui menaçait les patriotes, et sur l'énergie de la Convention nationale : tous l'invitent à rester à son poste, et jurent de l'y maintenir et de l'y défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

a

[Mouzon-Meuse, 1^{re} germ. II. A la Conv.] (3).

« Nous te félicitons sur la nouvelle trame ourdie que tu viens de découvrir. Il étoit temps, sans quoi tous les vrais sans-culottes étoient sacrifiés. Sainte Montagne, réunissons-nous tous autour de la Constitution, frappons, il est temps plus que jamais ; quant à nous, nous te jurons de veiller nuit et jour pour découvrir l'existence de quelques conspirations. D'après une semblable découverte nous t'invitons de nouveau de rester ferme à ton poste. S. et F. ».

VITERNE, B. BOURDELOY (présid.), BARBILLON l'aîné, N. CHAFFAUT, LAMBENNET, R. MARIOTTE, SEMAINE, BOUCHÉ.

(1) C 299, pl. 1049, p. 31. Signé : CHARPENTIER, BRUNET, CHAUDIN, NOCH, GODEFROY, GRAND, RICHELLET père, COLETTE, E. FILON, ROUSSEAU.

(2) P.V., XXXIV, 233-34. Mon., XX, 73 ; Débats, n° 555, p. 129 ; Bⁱⁿ, 9 germ. (1^{er} suppl¹).

(3) C 298, pl. 1035, p. 30.